

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 30 JUIN 2021**

**03- Objet : TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION**

**N° Ordre : DE-059-2021**

Rapporteur : Jacques Lambert, Vice-Président en charge des ressources humaines, de l'administration générale et président de la CAO/CDSP

Nomenclature : 4.1.3 : création ou suppression de poste

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lannes, après convocation du 23 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

**Membres présents (39) :**

**Andiran :** M. Lionel LABARTHE

**Barbaste :** Mme Valérie TONIN

**Bruch :** M. Alain LORENZELLI

**Buzet-sur-Baïse :** Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

**Calignac :** Mme Stéphanie DAVID, suppléante

**Espiens :** M. Serge LARROCHE

**Feugarolles :** M. Jean-François GARRABOS

**Fioux :** M. Joël AREVALLILO

**Francescas :** -

**Lamontjoie :** M. Pascal BOUTAN

**Lannes-Villeneuve de Mézin :** M. Jacques ECHEVERRIA

**Lasserre :** M. Serge PERES

**Lavardac :** Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

**Le Fréchou :** M. André APPARITIO

**Le Nomdieu :** -

**Le Saumont :** M. Jean-Louis LALAUDE

**Mézin :** M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

**Moncaut :** M. Francis MALISANI

**Moncrabeau :** M. Nicolas CHOISNEL

**Montgaillard :** M. Henri de COLOMBEL

**Montagnac-sur-Auvignon :** M. Jean-Louis TOLOT

**Montesquieu :** M. Alain POLO

**Nérac :** Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Frédéric SANCHEZ

**Pompiey :** -

**Poudenas :** M. Jean de NADAILLAC

**Réaup-Lisse :** -

**Saint Pé Saint Simon :** M. Michel SABATHIER

**Saint-Vincent-de-Lamontjoie :** M. Daniel AIRODO

**Sainte-Maure-de-Peyriac :** -

**Sos-Gueyze-Meylan :** M. Didier SOUBIRON

**Thouars-sur-Garonne :** M. Christophe BESSIERES, suppléant

**Vianne :** -

**Xaintrailles :** Mme Michèle AUTIPOUT

**Membres absents ayant donné procuration (9) :**

**Barbaste** : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

**Lavardac** : M. Georges BARBARA à Mme Isabelle SALIS

**Mézin** : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT

**Nérac** : Mme Ana-Paula BES à Mme Edith BUSQUET, M. Patrice DUFAU à M. Serge ARNAUNE, Mme Stéphanie GARBAY à M. Patrick GOLFIER, M. Nicolas LACOMBE à M. Marc GELLY

**Pompiery** : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI

**Vianne** : Mme Laurence BENLLOCH à M. Ludovic BIASOTTO

**Membre absent excusé (3) :**

**Calignac** : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

**Francescas** : Mme Paulette LABORDE

**Thouars-sur-Garonne** : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

**Membre absent non excusé (3) :**

**Le Nomdieu** : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

**Réaup-Lisse** : M. Pascal LEGENDRE

**Sainte-Maure-de-Peyriac** : M. Robert LINOSSIER

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 39

Votants : 48

Absents : 15

- Dont « pour » : 48

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 9

- Dont abstention : 0

**Le Président rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, et modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et les promotions internes. En cas de suppression d'emplois, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

La délibération doit préciser :

- Le(s) grade(s) correspondant(s) à l'emploi créé
- Le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de contractuel créé en application de l'article 3-3 de la loi précitée, (*emplois de catégorie A, B ou C lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services justifient le recours à un agent non titulaire, emplois à temps non complet d'une durée hebdomadaire inférieure à 17 heures 30 ou de secrétaire de mairie quelle que soit la durée du temps de travail dans les communes ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants, emplois dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autre autorité territoriale dans les communes de moins de 2 000 habitants ou groupements de communes de moins de 10 000 habitants,*

*Le cas échéant : En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les collectivités peuvent recruter, en application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'une durée d'un an. Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un*

fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année (en cas de recrutement prévu d'un contractuel sur la base de l'article 3-2).

Vu la délibération n°DE-049-2021 du 19 mai 2021 portant modification du tableau des effectifs,

Vu l'avis préalable du Comité Technique en date du 25 juin 2021,

Considérant le recrutement d'une directrice de crèche sur 1 poste d'éducateur de jeunes enfants, il convient de mettre à jour les effectifs pourvus dans le tableau des contractuels de droit public sur ce grade.

Considérant le départ en retraite d'un agent et la démission d'un autre, il est nécessaire de recruter 2 agents au sein du service Voirie dans le cadre d'un parcours emploi compétence en partenariat avec Pôle Emploi, et compte tenu de la candidature de 2 personnes remplissant les conditions de ce dispositif, il convient de créer un poste dans le tableau des contractuels de droit privé – contrats aidés (1 poste budgétaire étant déjà créé et non pourvu).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Considérant l'exposé du Président  
Après en avoir délibéré  
DECIDE à l'unanimité

► **D'approuver** la modification du tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, comme suit :

TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE					
Filière - Grade	Cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet	Emplois pourvus correspondants (Poste de ...)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Attaché hors classe	A	1	1	0	1 Directeur Général des services
Attaché principal	A	1	1	0	1 Directrice des Affaires Financières
Attaché territorial	A	4	3	0	1 Directrice de l'Espace France services 1 Directrice communication et chargée de mission Leader 1 Directrice des Ressources Humaines
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	2	0	1 Chargé de mission Leader et dév économique 1 Conseiller de Prévention
Rédacteur principal 2ème classe	B	2	2	0	1 Responsable du service Habitat 1 Responsable des Affaires Générales et tenue des Assemblées
Rédacteur	B	2	2	0	1 Directrice service PEEJ 1 Instructeur Urbanisme
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	4	4	0	1 Assistant de gestion administratif pôle fonctionnel 1 Référent RH et comptabilité Enfance et Jeunesse 1 Conseiller emploi 1 Assistant de gestion administrative de l'Ecole de musique et de danse

Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	2	0	1 Assistant comptable 1 Assistant de gestion administrative Voirie et comptabilité
Adjoint administratif	C	7	7	0	1 Adjoint des Ressources Humaines 1 gestionnaire paie/carrière 1 Assistant de gestion administrative du Service Urbanisme 1 assistant de gestion administrative 1 Chargé d'accueil MSAP 1 assistante de gestion administrative Enfance et Jeunesse 1 Assistante RH
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Ingénieur principal	A	1	1	0	1 Directeur des Serv. techniques
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	0	0	
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	1	0	1 Responsable administrative et financière des services techniques
Agent de maitrise pal 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	2	0	1 Encadrant Voirie 1 Référent technique
Agent de maitrise	C	4	4	0	3 Agents d'exploitation voirie 1 Référent des documents techniques
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	5	5	0	1 Chef d'équipe Voirie 3 Agents d'exploitation de Voirie 1 Agent d'exploitation de Voirie spécialisé
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	6	6	0	1 Chef d'équipe Voirie 1 Responsable du service Patrimoine 3 Agents d'exploitation Voirie 1 Agent technique polyvalent
Adjoint technique	C	15	11	0	4 agents d'exploitation de Voirie spécialisés 4 agents d'exploitation Voirie 1 Agent d'exploitation Patrimoine 1 mécanicien Voirie 1 agent d'entretien
<b>FILIERE CULTURELLE</b>					
Assistant d'enseignement principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	7	7	0	1 Directeur de l'Ecole de Musique et de Danse 5 Enseignants Musique 1 Enseignant Danse
Assistant d'enseignement principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	1	0	1 Enseignant Musique
Assistant d'enseignement artistique	B	1	1	0	1 Enseignant Musique
Adjoint du patrimoine	C	1	1	0	1 archiviste délégué à la protection des données
<b>FILIERE ANIMATION</b>					
Adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	4	4	0	3 Directeurs ALSH /NAP 1 Animateur
Adjoint d'animation principal	C	6	6	0	1 Coordonnateur Jeunesse

2ème classe					1 Directeur ALSH /NAP 1 Directeur ALSH 3 Animateurs
Adjoint d'animation	C	7	7	2	1 Directeur Maison des Jeunes 1 Animateur RAM 5 Animateurs
<b>FILIERE SOCIALE</b>					
Educateur de jeunes enfants de 1ère classe	A	1	1	0	1 Educateur Jeunes Enfants
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	2	2	0	1 Directeur de halte-garderie 1 Educateur Jeunes Enfants
Agent social principal 1ère Classe	C	1	1	0	1 Assistant éducatif Petite Enfance
Agent social principal 2ème classe	C	3	3	0	3 Assistants éducatifs Petite Enfance
Agent social	C	6	6	0	6 Assistants éducatifs Petite Enf
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>					
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	C	3	3	0	3 Auxiliaires de puériculture
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	0	0	0	
<b>TOTAL</b>		<b>103</b>	<b>97</b>	<b>2</b>	
<b>CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC SUR EMPLOIS PERMANENTS</b>					
Filière - Grade	Cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet	Emplois pourvus correspondants (Poste de ...)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Directeur territorial	A	1	1	0	1 Directeur général adjoint attaché au Pôle Cohésion Sociale et Développement
Attaché territorial	A	5	4	0	1 Directrice juridique 1 Chef de projet TEPOS 1 chargé de missions TEPOS 1 Responsable service urbanisme
Rédacteur territorial	B	3	2	1	1 Coordonnateur CTG 1 Conseillère en insertion professionnelle
Adjoint Administratif	C	1	1	0	1 Animateur numérique EFS
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Ingénieur territorial	A	3	3	0	1 Chargé de mission Natura 2000 1 Chargé de mission Urbanisme 1 Technicien Rivière
Technicien Principal 1ère classe	B	1	1	0	1 Technicien Habitat
Technicien Principal 2ème classe	B	1	1	0	1 Technicien Habitat
Technicien Territorial	B	1	1	0	1 Technicien Rivières
Adjoint technique Principal 2ème cl	C	1	1	0	1 Agent d'exploitation Voirie
Adjoint technique	C	2	2	0	1 Agent d'exploitation Patrimoine 1 Agent d'exploitation Voirie
<b>FILIERE CULTURELLE</b>					
Assistant d'enseignement	B	6	6	6	5 Enseignants EMD

artistique					1 Enseignant Musique CDI
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	2	2	1	2 Enseignants EMD
<b>FILIERE ANIMATION</b>					
Adjoint d'animation	C	13	13	10	13 Animateurs
<b>FILIERE SOCIALE</b>					
Educateur de jeunes enfants	A	3	2+1	0	1 <sup>SS</sup> Directeur de Multi Accueil 1 Animateur RAM
Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	3	0	2 Assistants éducatifs Petite Enfance 1 assistante Petite Enfance
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>					
Auxiliaire de puériculture principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	2	0	2 Auxiliaires de puériculture
<b>TOTAL</b>		<b>48</b>	<b>45</b>	<b>20-1</b>	
<b>CONTRACTUELS DE DROIT PRIVE -CONTRATS AIDES</b>					
<b>Filière - Grade</b>	<b>Cat.</b>	<b>Effectifs budgétaires</b>	<b>Effectifs pourvus</b>	<b>Dont temps non complet</b>	<b>Emplois pourvus correspondants (Poste de ...)</b>
Contrats d'accompagnement dans l'emploi	/	1+1	0	0	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>152+1</b>	<b>142+1</b>	<b>22-1</b>	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président



Alain LORENZELLI